

« Approvisionnement de proximité dans la restauration collective : lien avec la politique de responsabilité sociétale de l'entreprise »



Alteractive

32 Rue Boileau – 69006 Lyon – Tél : 04 81 91 96 31

SARL SCOP à capital variable - RCS Lyon 511 890 246

www.alteractive.org

Gilles CAVALLI

Consultant – Formateur en RSE
et développement durable

Associé au sein d'ALTERACTIVE
société de service en développement durable

Auteur de l'ouvrage :

*« La responsabilité sociétale au sein
des entreprises de taille intermédiaire*

*D'une contrainte réglementaire à une **vision** stratégique »*

Qu'est-ce que **D**éveloppement **D**urable ?

Trois piliers

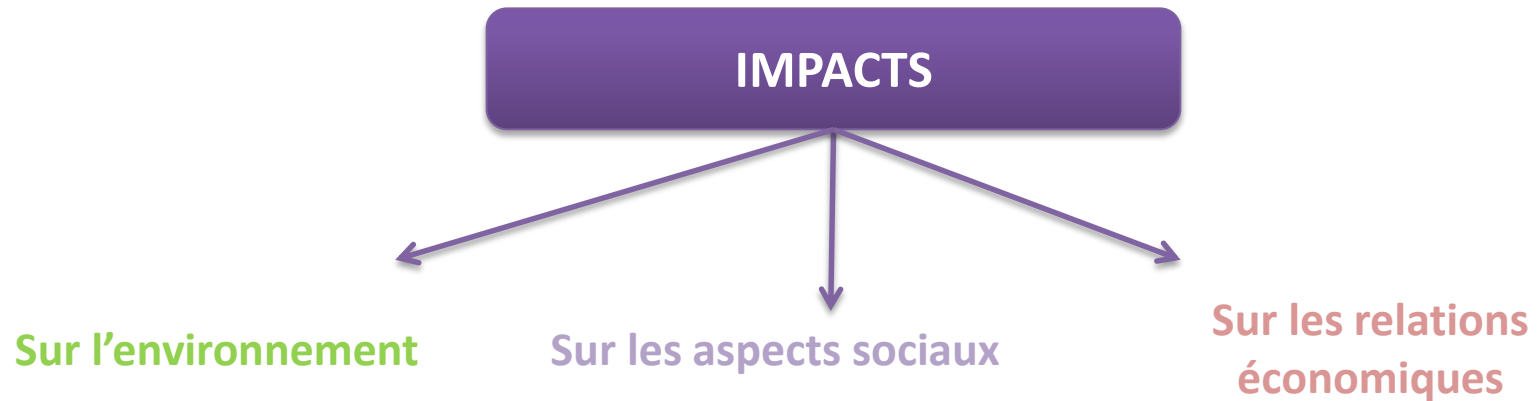
Le Développement Durable se base sur **3 piliers** étroitement interdépendants, cohérents et équilibrés :



Qu'est ce que la **R**esponsabilité **S**ociétale d'**E**ntreprise ?

La **RSE** (**R**esponsabilité **S**ociétale des **E**ntreprises) est la **contribution des entreprises** aux principes du Développement Durable.

Plus concrètement, toute activité quelle qu'elle soit, impacte en même temps :

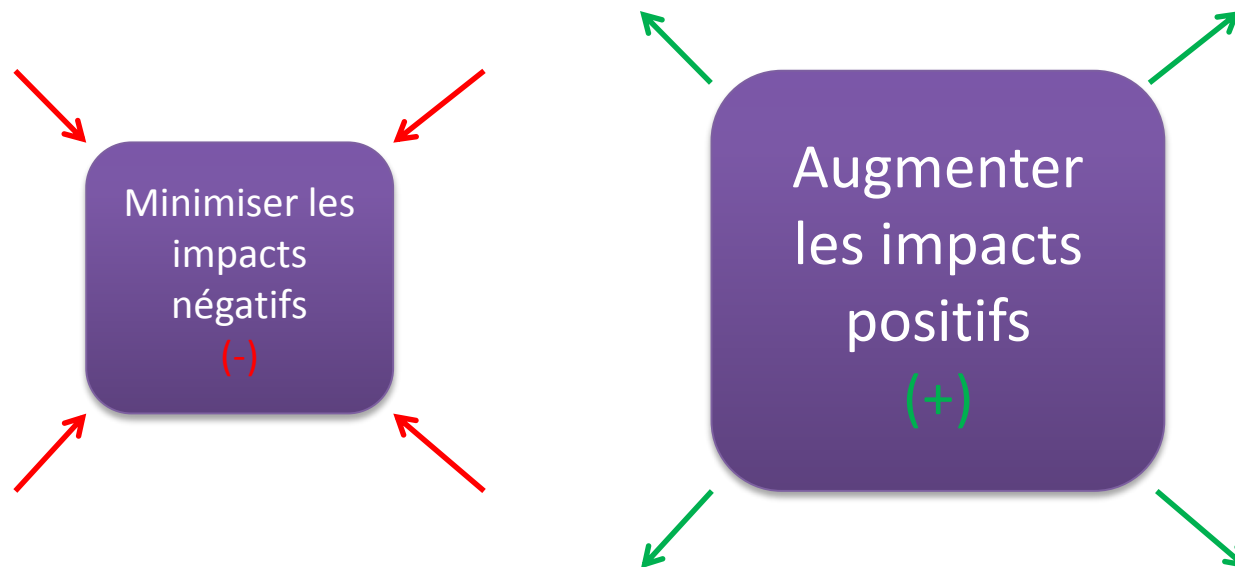


Ces impacts peuvent être de nature :

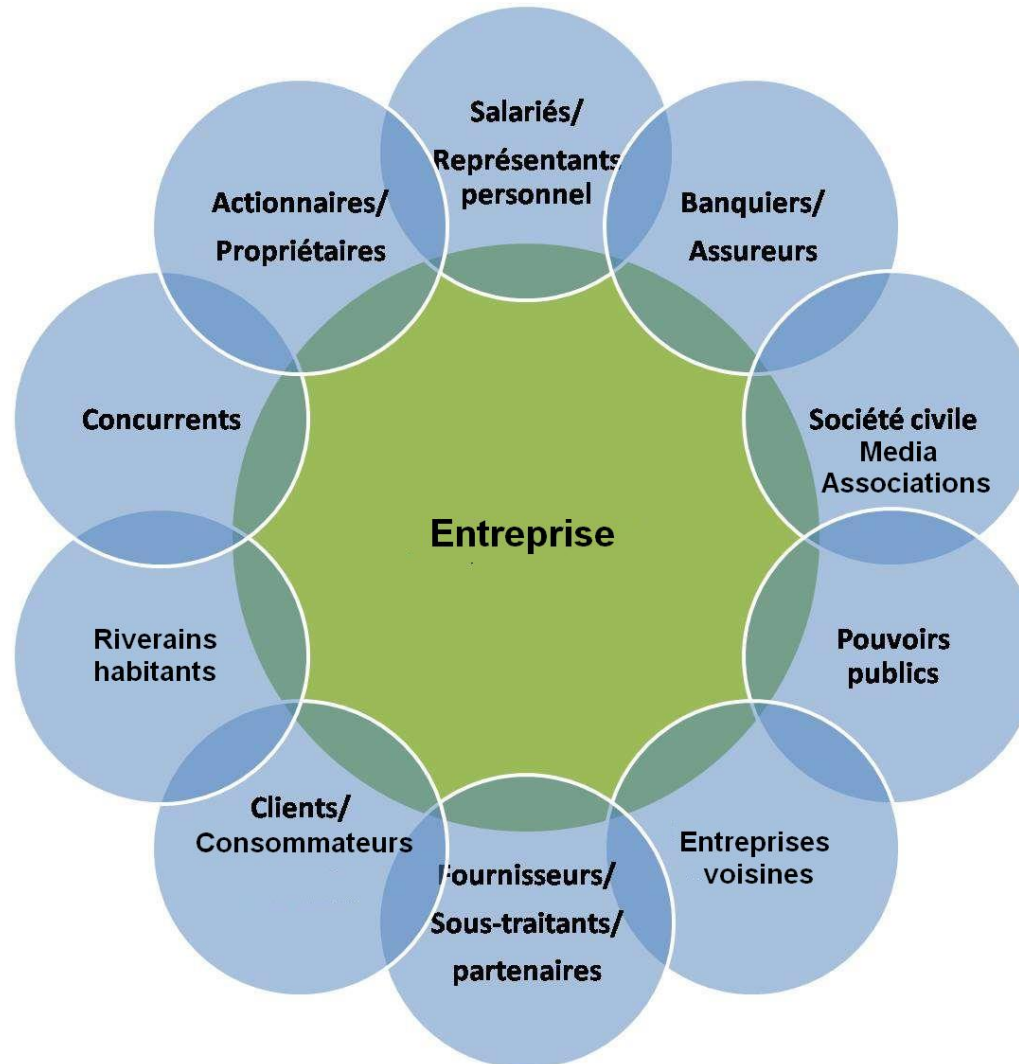
- à détruire l'existant (**impacts négatifs**)
- ou au contraire, à améliorer l'existant (**impacts positifs**)

L'activité d'une organisation, comme celle d'un individu, génère forcément des effets externes positifs et négatifs, **plus ou moins importants**

Une démarche de développement durable dans une organisation consiste donc à



Vue d'ensemble des Parties Prenantes d'une organisation / entreprise:



Pourquoi intégrer le Développement Durable à son activité ?

APPLIQUER ET ANTICIPER LES
RÈGLEMENTATIONS

PARTICIPER AUX ENJEUX SOCIAUX ET
ENVIRONNEMENTAUX

CONSERVER SES CLIENTS ET
CONQUÉRIR DE NOUVEAUX
MARCHÉS

REDUIRE SES CONSOMMATIONS

TROUVER DE NOUVEAUX LEVIERS DE
FINANCEMENT ET DE VALORISATION DE
L'ENTREPRISE

IMPLIQUER ET MOTIVER SES
SALARIÉS

Amélioration de la
performance globale !

Court
Moyen
Et surtout Long terme...

Contexte national



Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable

2014 > 2020

La SNTEDD 2014-2020 propose, pour les six années à venir, des perspectives et des orientations à engager pour **une transformation d'ampleur de notre modèle de société** associant une croissance économique respectueuse de l'environnement et vecteur de progrès social et reposant **sur le « mieux consommer » et le « mieux vivre ensemble »**

Grenelle II de l'environnement : article 225
Obligation de reporting extra-financier

2 situations :

- L'entreprise bénéficiaire
- L'entreprise prestataire



Sur quoi porte **la RSE** dans l'entreprise ?

Les 7 questions centrales de la norme ISO 26 000 :

* Identification des **impacts des décisions** et **activités de l'organisation** au regard des questions centrales de l'ISO 26000

* Identification des **parties prenantes** et **le dialogue** avec celles-ci.



Approvisionnement de
proximité : quels
bénéfices ?



En interne

- **Mobilisation des salariés,**
- **Traçabilité des produits et des méthodes de production**
- **Fraicheur des produits / goût**
- **Animation : présence des fournisseurs,**
- **Baisse des émissions de GES**
- **Coût des repas (saisonnalité, opportunités, distance)**

En externe

- **Appui à l'économie locale,**
- **Relations enrichissantes avec les producteurs locaux**
- **Ancrage territorial plus fort,**
- **Valorisation auprès des pouvoirs publics locaux**
- **Meilleure image de l'entreprise,**
- **Valorisation auprès des clients.**

**Exemple symbolique de ce peut
être la dynamique d'achat
responsable dans une entreprise**

Film « Mme Mirabelle II »

Alteractive
32 Rue Boileau – 69006 Lyon
Tél : 04 81 91 96 31
www.alteractive.org

